

Que faire si un cas avéré ou contact est présent dans mon TD, mon service ou ma réunion ?

1 Cas covid confirmé* ou **1 Cas contact***
(symptomatique ou asymptomatique)
*Protocole et définition du ministère des Solidarités et de la Santé : <https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/>

Étudiant Personnel enseignant, enseignant-chercheur, chercheur Personnel biatss

Isolation dans une pièce à part et retour immédiat au domicile du cas avéré ou du cas contact à risque*.
En cas d'impossibilité de déplacement (symptôme ou pathologie handicapante...), contacter le PCSI (05 56 84 29 88).

Arrêt immédiat du TD ou de la réunion : annulation ou report du TD, de l'examen, de la réunion ultérieurement ou en distanciel. Arrêt immédiat des activités en présentiel.

Mise en quarantaine immédiate et retour au domicile de l'ensemble des cas contacts en présentiel.

Groupe de TD, collègues, autres usagers. Bureau, pôle, service ou composante.

Signalement de tous les cas avérés ou contacts à risque* (étudiants et/ou personnel) à l'adresse : signalement.covid@u-bordeaux-montaigne.fr
+ Si je suis un étudiant, je dois **impérativement** me signaler sur l'application StaySafe : <https://staysafeub.u-bordeaux.fr>
+ Si je suis un personnel enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, j'informe aussi la direction de ma composante ou de mon laboratoire.
+ Si je suis un personnel biatss, j'informe aussi mon N+1.

Réalisation du test PCR et RT-PCR (détermination d'un variant potentiel).

Quarantaine de 7 jours pour les cas confirmés et les cas contacts à risque*.
(pour plus d'informations : <https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/>)

Aération, nettoyage et désinfection minutieuse des locaux et de tout objet contact (sols, bureaux, poignées de porte ou de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, etc.).
Renforcement et mise à disposition d'EPI complémentaires.

⊖ Le test est négatif

Résultats du test PCR et RT-PCR :
Signalement de tous les cas avérés ou contacts à risques* (étudiants et/ou personnel) à l'adresse :
signalement.covid@u-bordeaux-montaigne.fr
+ Si je suis un personnel enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, j'informe aussi la direction de ma composante ou de mon laboratoire.
+ Si je suis un personnel biatss, j'informe aussi mon N+1.

⊕ Le test est positif

Résultats du test PCR et RT-PCR :
Signalement de tous les cas avérés ou contacts à risques* (étudiants et/ou personnel) à l'adresse :
signalement.covid@u-bordeaux-montaigne.fr
+ Si je suis un personnel enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur, j'informe aussi la direction de ma composante ou de mon laboratoire.
+ Si je suis un personnel biatss, j'informe aussi mon N+1.

Autorisation de retour dans les locaux de l'université, Strict respect du protocole sanitaire de l'établissement.

Suivre scrupuleusement les indications de la CPAM